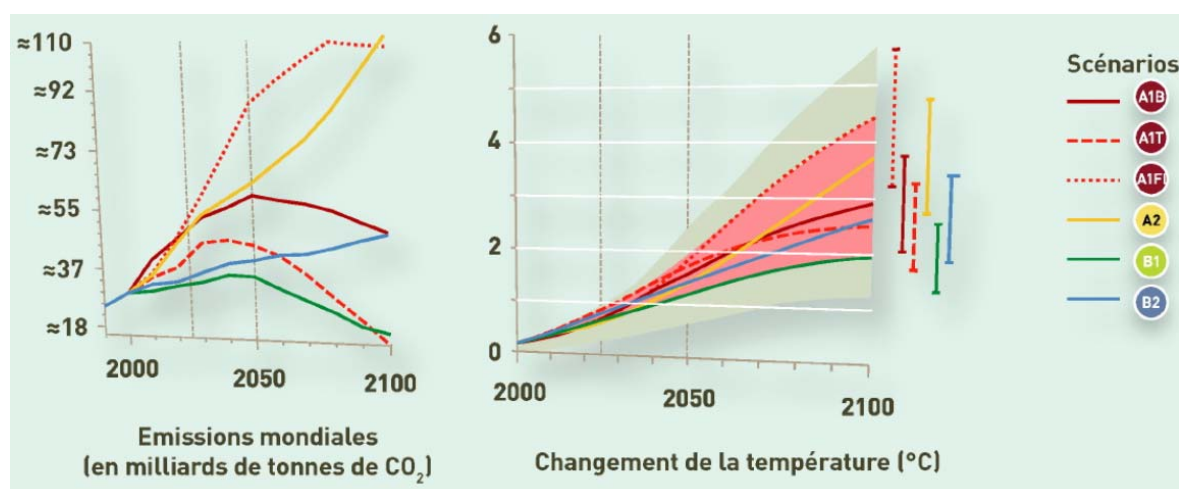


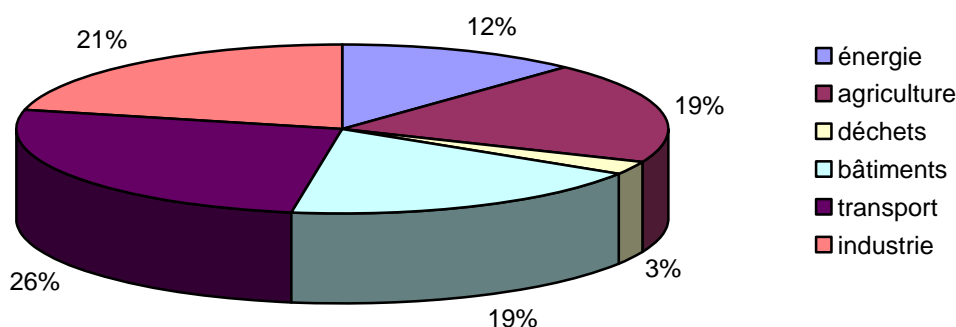
## L'EcoZAC - une obligation morale

Le réchauffement climatique n'est plus une hypothèse, mais une réalité démontrée scientifiquement. Depuis vingt ans le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) rassemble les connaissances de milliers de scientifiques, afin d'étudier le phénomène de façon transversale. L'augmentation de la température entre 1990 et 2100 sera comprise entre +1.4°C et +5.8°C.<sup>1,2</sup> L'incertitude dépend en partie de l'imprécision des modèles mathématiques, mais surtout de la quantité de Gaz à Effet de Serre (GES) que nous allons émettre dans l'atmosphère dans les années à venir. Le GIEC a établi des « scénarios » différents selon les quantités de GES émises. Alors que le scénario « comme d'habitude » mène droit à la catastrophe climatique, le scénario « volontariste » permettra toujours de limiter la hausse de la température à des valeurs acceptables pour l'écosystème terrestre. Nous devons agir maintenant !



Scénarios d'émissions de GES et changements de température correspondants<sup>1,2</sup> : scénario « comme d'habitude » (A1F), scénario volontariste de réduction de GES (B1) et scénarios intermédiaires.

Le bâtiment et le transport sont les seuls secteurs de notre économie dont les émissions de GES ont augmenté depuis 1990, d'environ 20%. L'urbanisme et l'éco-construction sont des domaines clés pour la lutte contre le réchauffement climatique. En France, les bâtiments sont directement responsables de 18.6% des émissions de gaz à effet de serre (GES), dues à la consommation d'énergie pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire.<sup>1,3,4</sup> Ce bilan s'alourdit encore lorsque l'on sait que le secteur du bâtiment génère des émissions de GES dans bien d'autres domaines, par exemple la production de matériaux de construction, habituellement imputées au secteur industriel. D'autre part, l'absence de valorisation des déchets organiques domestiques (épluchures, marc de café, ...) entraîne des émissions de GES lors de la mise en décharge. Mais le facteur le plus important est le lien entre urbanisme et transport : les distances entre nos habitations, nos lieux de travail, nos lieux d'approvisionnement et nos centres de loisirs sont largement responsables de nos besoins en transports.



Emissions de GES en France en 2001 (Sources MIES, CITEPA, 2002)

Pour échapper au pire, nous devons réduire nos émissions de GES par un facteur quatre d'ici 2050.<sup>5</sup> Cela nécessite des actions volontaristes et ambitieuses dans de nombreux domaines, notamment dans les transports, le bâtiment et l'urbanisme. Or, la durée de vie moyenne d'un bâtiment est de 100 ans, c'est-à-dire deux fois plus longue que le temps dont nous disposons pour faire face au réchauffement climatique. Il est alors parfaitement irresponsable de continuer à construire des quartiers classiques alors que le temps presse.

Construire un quartier exemplaire respectueux de l'environnement, c'est rendre l'avenir aux générations futures.

Les amis de l'EcoZAC de la Place de Rungis

#### Sources

1. Kit d'information et de sensibilisation : Le changement climatique, Réseau Action Climat – France (2004)
2. 3<sup>e</sup> rapport du GIEC : Les éléments scientifiques, Résumé à l'intention des décideurs (2001) - [www.ipcc.ch](http://www.ipcc.ch)
3. Inventaire des émissions de gaz à effet de serre en France, CITEPA (2002)
4. Programme national de lutte contre les changements climatiques, 2<sup>e</sup> bilan annuel et voies d'avenir, MIES (2002)
5. Allocution d'ouverture de Jean-Pierre Raffarin, Paris – 18 Mars 2003 – Débat National sur l'Énergie

[www.ecozac-paris.org](http://www.ecozac-paris.org)  
[coordination@ecozac-paris.org](mailto:coordination@ecozac-paris.org)

01 45 81 15 22